



INSCRIPTION POUR LES ÉLÈVES NOUVELLEMENT ARRIVÉS AU QUÉBEC ET/OU NON FRANCOPHONES

Obligatoire pour l'inscription :

- 1) La présence de l'enfant et d'un des deux parents ou du tuteur.
- 2) Documents d'identité :
 - ✓ **Pour l'enfant né au Canada** : l'original du certificat de naissance grand format.
 - ✓ **Pour l'enfant né hors Canada** : l'original du certificat de naissance **accompagné** d'une traduction officielle en français ou en anglais. Également, afin d'obtenir un code permanent auprès du *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur* :
 - ✓ Les originaux des documents d'immigration de l'enfant et des parents.

Exemples :

- carte de citoyenneté canadienne,
- carte de résident permanent,
- confirmation de résidence permanente,
- certificat de sélection du Québec (CSQ) (catégorie RA ou R8),
- document du demandeur d'asile, programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) et permis de travail,
- tout autre document reconnu par le ministère de l'Éducation.

3) **Dernier relevé de notes et certificat de scolarité s'il y a lieu.**

4) **Bulletin du Québec, s'il y a lieu.**

5) **Preuve de résidence au nom des parents :**

- ✓ Permis de conduire
- ou**
- ✓ Lettre du gouvernement du Québec
- ou**
- ✓ Le bail et une facture (exemple : Hydro-Québec, téléphone, relevé de banque...)

Il n'y a pas de rendez-vous, présentez-vous aux heures suivantes :

mercredis et jeudis	Bureau d'inscription des communautés culturelles
9 h 00 à 11 h 00	11 411, avenue Pelletier
13 h 00 à 15 h 00	Montréal-Nord, (Québec) H1H 3S3
	À l'intérieur de l'école secondaire Calixa-Lavallée

SVP, prévoir un temps d'attente.

Pour toute demande d'information supplémentaire, vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale au 514-328-3599 et nous vous rappellerons.